

À partir de 7 h

# MARCHÉ aux PUCES

organisé par l'Amicale des  
Donneurs de Sang

**RESTAURATION ET BUVELETTE**  
toute la journée

# MUTTERSCHOLTZ

## Dimanche 7 juillet 2019

- dès 7h café, boissons, croissants, pâtisseries, sandwiches, knacks
- à partir de 11h grillades
- Repas de midi servi à partir de 11h30



Emplacement 5 mètres	Emplacement 10 mètres	Emplacement 15 mètres	Emplacement 20 mètres	Emplacement 25 mètres
17€ caution propreté comprise	34€ caution propreté comprise	51€ de caution propreté comprise	68€ de caution propreté comprise	85€ de caution propreté comprise

**Le marché aux puces est essentiellement réservé aux particuliers**

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....  
NUMERO DE TELEPHONE : ..... ADRESSE MAIL : .....  
Numéro pièce d'identité (copie à joindre à l'inscription) : ..... délivrée le : .....

Je désire réserver un emplacement de  5m  10m  15m  20m  25 m  autres précisez..... mètres (cochez la case correspondante)  
 Ci joint un chèque de .....€ (euros) à l'ordre de l'ADSB de Mittersholtz. La caution propreté (5€ pour 5m/10€ pour 10m/ 15€ pour 15m...) est remboursée à partir de 16h si l'emplacement est laissé propre et sur présentation de « l'Autorisation de déballer ».  
 Je déclare sur l'honneur, ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés et ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation. Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre et déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

DATE :

SIGNATURE :

## ***RÈGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES DE MUTTERSCHOLTZ***

L'inscription est validée dès réception du talon d'inscription accompagné de la copie de la carte d'identité et du règlement à l'ordre de l'ADSB de Mittersholtz.  
 → **Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.**

- \* Mise en place des stands : de 6h à 8h.
  - \* **Tous les emplacements ne sont pas prévus avec voiture sur le stand.**
  - \* Les emplacements seront attribués par l'Amicale et ne pourront être contestés.
  - \* L'association a la faculté de refuser tout vendeur dont le comportement ou la nature ou l'origine des objets à vendre ne lui paraîtrait pas compatible avec le bon déroulement du marché aux puces
  - \* **Tout emplacement non soumis à l'inscription sera interdit.**
  - \* Tout exposant devra pouvoir justifier de son identité le jour du marché
  - \* **Aucune voiture ou camionnette ne pourra circuler dans l'enceinte du marché entre 9 et 16h** sauf cas de force majeure.
  - \* Il ne sera accordé aucun remboursement en cas de désistement.
  - \* **Rappel** : La participation à une vente au déballage est limitée à 2 participations par an.
  - \* **Sont interdits** :
    - les stands de boissons et denrées alimentaires car exclusivement réservés aux organisateurs
    - la vente d'armes blanches
    - l'introduction de substances nocives et (ou) explosives
    - toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux
    - toute manifestation bruyante
  - \* Les animaux doivent être tenus en laisse
  - \* **L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui peuvent survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.**
  - \* **Les emplacements doivent être libérés à 18 heures** dans un parfait état de propreté.
- **Les cautions seront remboursées uniquement si l'emplacement est propre et sur présentation de la feuille d'Autorisation à partir de 16h.**  
 Adresser impérativement la fiche d'inscription, la copie recto verso de la carte d'identité et le règlement avant le **20/06/2019** à

Karine STEPHAN 27 rue d'Alger 67600 MUTTERSCHOLTZ

Renseignements : par mail : [joelle1304@hotmail.fr](mailto:joelle1304@hotmail.fr) ou tél : Séverine 06 71 73 31 08